

GARE AU SKIMMING !

www.stop-skimming.ch

« Stop skimming » – une campagne de sensibilisation contre les fraudes à la carte bancaire

Ces dernières années, le skimming et les autres types de fraude à la carte bancaire ont entraîné des pertes s'élevant à plusieurs millions de francs. Pour perpétrer leurs vols, les escrocs profitent bien souvent du manque de méfiance de leurs victimes. C'est pourquoi, la police lance une campagne nationale de prévention baptisée « Stop skimming » visant à montrer comment se protéger contre les délits par carte bancaire et à sensibiliser le public à cette thématique. Cette campagne est soutenue par l'Association suisse des banquiers et la Prévention Suisse de la Criminalité.

Berne, le 5 mars 2012 – Le skimming est un délit courant. Au cours de la seule année 2011, plus de 600 automates ont été piratés. Cette pratique permet aux fraudeurs de se procurer illégalement des informations relatives aux cartes bancaires, de crédit et de débit de tierces personnes afin d'effectuer ultérieurement des retraits d'argent à l'étranger.

Le skimming est partout

Le skimming peut se produire partout où il est possible de retirer de l'argent ou de payer avec la carte. Tous les automates sont concernés (bancomats, terminaux de paiement dans les commerces et les stations-service, distributeurs de billets). En Suisse, les bancomats et les terminaux de paiement bénéficient de normes de sécurité très élevées et sont régulièrement contrôlés. Néanmoins, après un certain temps, les malfaiteurs parviennent toujours à contourner les mesures de sécurité même les plus récentes.

Campagne de sensibilisation

La campagne de prévention « Stop skimming » a donc pour objectif de montrer aux titulaires de cartes comment se protéger concrètement du skimming à l'aide de quelques règles simples. La campagne s'adresse à la population suisse par le biais d'affiches, de dépliants, d'informations sur l'écran d'accueil des bancomats ainsi que d'un site internet et d'une page Facebook. « Il était très important pour nous que la police et les institutions financières collaborent étroitement sur cette question dès le début. Car cette problématique concerne les deux parties avec une ampleur croissante » a déclaré Rolf Nägeli, Commissaire en chef de la prévention à la police municipale de Zurich. C'est pourquoi, la police cantonale zurichoise et la police municipale de Zurich ont entamé des discussions avec les institutions financières dès l'année dernière. « Avec la signature „Votre police“, toutes les forces de police en Suisse s'associent à cette campagne placée sous les auspices de la Prévention Suisse de la Criminalité et de l'Association suisse des banquiers », explique Rolf Nägeli. La campagne, dont le coût total s'élève à près de 700 000 francs, est financée principalement par les institutions financières. Les prestataires de services financiers utilisent différentes plates-formes telles que les bancomats et leurs propres sites internet pour diffuser la campagne. En parallèle, la police met à disposition plusieurs milliers d'emplacements destinés à l'affichage à travers la Suisse et informe le public de manière proactive.

La responsabilisation est la meilleure protection contre le skimming

Les institutions financières et les services de police s'impliquent fortement dans la lutte contre le skimming par le biais d'innovations techniques et d'investissements colossaux. En outre, de nombreuses machines sont régulièrement contrôlées par un personnel qualifié. La police confisque régulièrement des dispositifs de skimming et procède à des arrestations. Pour autant, la sécurité ne peut jamais être garantie à 100 %. « Les titulaires de cartes eux-mêmes représentent une grosse faille de sécurité », constate Urs Widmer, Chef de service des délits de paiements à la police cantonale de Zurich. Dans beaucoup de cas, quelques gestes simples suffisent pour éviter le skimming. « La règle la plus efficace consiste, encore et toujours, à saisir son code NIP à l'abri des regards », rappelle Urs Widmer.

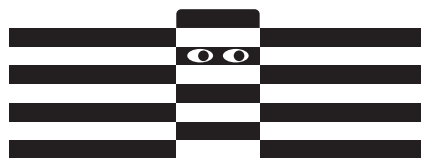
Des conséquences désagréables pour les titulaires de cartes

« L'année dernière, les institutions financières ont essuyé des pertes de près de 15 millions de francs à cause du skimming. C'est pourquoi les banques, les fournisseurs de cartes et les autres prestataires de services tiennent à soutenir cette campagne », a déclaré Pascal Baumgartner, membre du Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers. « Pour l'essentiel, les automates sont sûrs. Nous avons enregistré relativement peu d'incidents ces derniers mois grâce à des améliorations techniques apportées aux bancomats. Il n'en reste pas moins important que les titulaires de cartes prennent conscience des risques éventuels. Ils doivent connaître les règles à respecter avec leurs cartes », estime Pascal Baumgartner. Enfin, il ne faut pas oublier que le skimming n'a pas que des conséquences financières. Constaté que sa carte est bloquée alors que l'on ne s'y attend pas peut s'avérer extrêmement désagréable !

A propos de la campagne

La campagne nationale « Stop skimming » débute le 5 mars 2012. La campagne est signée « Votre police ».

Le logo de la campagne montre un voleur en habit de bagnard / de piste magnétique. Ainsi, le skimming est explicitement associé à un vol.



GARE AU SKIMMING !
www.stop-skimming.ch

Le cœur de la campagne est constitué de cinq règles simples qui contribuent à éviter le skimming de manière significative.



La campagne comprend les mesures suivantes :

- > Affichage national sur 1600 emplacements
- > 11'000 emplacements supplémentaires dans les corps de police
- > Site internet et page Facebook
- > Dépliants
- > Informations sur l'écran d'accueil des bancomats
- > Bannières sur les sites internet des banques et des corps de police

Qu'est-ce que le skimming ?

Le terme skimming vient de l'anglais « to skim », écrémer.

Le skimming consiste à manipuler les automates (bancomats, distributeurs de billets et terminaux de paiement dans les commerces, les stations-service, la restauration, etc.). Pour ce faire, les escrocs se servent d'un équipement spécial introduit dans ou sur les automates, qui copie les données contenues sur la piste magnétique de la carte bancaire, de débit ou de crédit et espionne la saisie du code NIP. Les malfaiteurs agissent généralement en bandes organisées.

En Suisse, le retrait d'espèces n'est pas possible avec les cartes PostFinance Card Direct et Maestro si elles ne sont pas munies de leur puce inviolable. Mais dans plusieurs pays en dehors de l'Europe, les données de la piste magnétique et le code NIP d'une carte suffisent pour retirer de l'argent. C'est pourquoi, dans les cas de skimming, l'argent est toujours retiré à l'étranger. La plupart des victimes ne constatent la fraude que lorsqu'elles reçoivent leur relevé de compte.

Quelques mesures de précaution suffisent pour vous protéger du skimming. Pour en savoir plus, cliquez sur www.stop-skimming.ch.

Contacts

Martin Boess

Directeur, Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)
Courriel : mb@skppsc.ch
Tél. 031 320 29 50

Urs Widmer

Chef de service des délits de paiements, Police cantonale de Zurich
Courriel : wid@kapo.zh.ch
Relations presse Police cantonale Tél. 044 247 36 36

Rolf Nägeli

Commissaire en chef de la prévention, Police municipale de Zurich
Courriel : rolf.naegeli@stp.stzh.ch
Relations presse Police municipale Tél. 044 411 91 11

Pascal Baumgartner

Membre du Conseil d'administration, Association suisse des banquiers (ASB)
Courriel : pascal.baumgartner@sba.ch
Tél. 061 295 93 93

Iconographie

Des photos et des illustrations sont téléchargeables à l'adresse www.stop-skimming.ch/fr/a_propos_de_cette_campagne/medias.